



LANCEMENT DU SITE MOBIHOP.FR

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE	5
PAYS-FORT, SOLOGNE, SANCERROIS & VAL DE LOIRE	
LE PLAN DE MOBILITÉ RURALE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE	6
UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DE PLANIFICATION DES MOBILITÉS	
MIEUX COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE MOBILITÉ EXISTANTE	7
RASSEMBLER ET FAIRE CONNAITRE LES OFFRES ET INITIATIVES	
SIMULATEUR D'AIDES A LA MOBILITÉ	8
UNE OFFRE DE SERVICE RENFORCÉE	
EXEMPLE D'UNE FICHE D'AIDE	9
BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE DE SENS-BEAUJEU	
CARTOGRAPHIE INTERACTIVE	10
RÉFÉRENCER LES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES	
CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES JVMALIN	11
TROUVER LA MEILLEURE SOLUTION POUR SON TRAJET	

INTRODUCTION, ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le Syndicat de Pays Sancerre Sologne élabore depuis 2019 un **plan de mobilité rurale**. Cette démarche a permis au territoire de se doter d'un **programme d'actions visant à faciliter la mobilité des habitants au quotidien**.

L'un des principaux constats soulevés a été une **méconnaissance des solutions et des aides à la mobilité déjà existantes sur le territoire** du Pays Sancerre Sologne.

Dans ce cadre, le Syndicat de Pays a souhaité **développer un site internet dédié à la mobilité pour rassembler et faire connaître les offres et initiatives** en lien avec la mobilité durable.



› Un site dédié à la mobilité, pour qui ?

Les cibles : **ensemble des habitants du Pays Sancerre Sologne, professionnels du secteur social, acteurs de premier niveau : secrétaires de mairie, animateurs/trices des Maisons France Services...**

MISE EN LIGNE

1^{er} septembre 2021

› Un site dédié à la mobilité, pour quoi ?

Le Syndicat de Pays Sancerre Sologne élabore depuis 2019 un travail de réflexion sur les mobilités quotidiennes des habitants de son territoire. Il souhaite renforcer la communication sur les aides et les solutions de mobilité existantes par la **création d'un « espace info mobilité » matérialisé par un nouveau site internet.**

Le souhait était ainsi de se doter d'un **outil répondant aux nouveaux enjeux de la communication digitale, numérique où les usagers, les internautes, leurs pratiques, leurs centres d'intérêts sont davantage pris en compte que le côté institutionnel** (c'est la méthode UX*).

› Les objectifs du nouveau site :

- o **Faciliter le quotidien** des habitants
- o Faire de MOBIHOP.FR **l'outil de communication et d'information incontournable sur la mobilité** en direction des habitants, des collectivités et professionnels du territoire.
- o Concevoir un outil le **plus interactif, plus ergonomique et plus pratique**, offrant un **accès plus rapide** et facile à l'information essentielle sur les mobilités.
- o Doter le Syndicat de Pays Sancerre Sologne d'un outil performant, accessible à tous les publics et évolutif afin de **l'adapter plus facilement aux innovations technologiques du web**, mais surtout au gré des attentes des usagers.
- o Doter le Syndicat de Pays Sancerre Sologne d'une **image attractive, moderne** en valorisant ses actions, ses initiatives en lien avec les mobilités,
- o Développer l'**interaction, la proximité** avec les usagers,
- o Créer du lien entre le Pays Sancerre Sologne et le citoyen, **renforcer le sentiment d'appartenance** au territoire.

* L'UX, C'EST QUOI ?

UX (User eXperience) signifie l'expérience utilisateur. Dans le milieu du digital, cela consiste à penser un site web, mobile ou une application de manière à ce que **l'utilisateur se sente bien, en confiance et ne soit pas perdu**. De très nombreux éléments rentrent en jeu dans l'expérience utilisateur, comme **la cohérence des éléments du site, son efficacité, sa facilité d'utilisation, sa capacité à être utilisé par tous les types de supports ou encore sa capacité à intéresser l'utilisateur.**

De manière générale, optimiser l'expérience utilisateur signifie faire **qu'un visiteur entrant trouve ce qu'il cherche rapidement**, soit satisfait de sa visite et ait envie de rester et découvrir les autres contenus proposés.

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE,

PAYS-FORT, SOLOGNE, SANCERROIS & VAL DE LOIRE

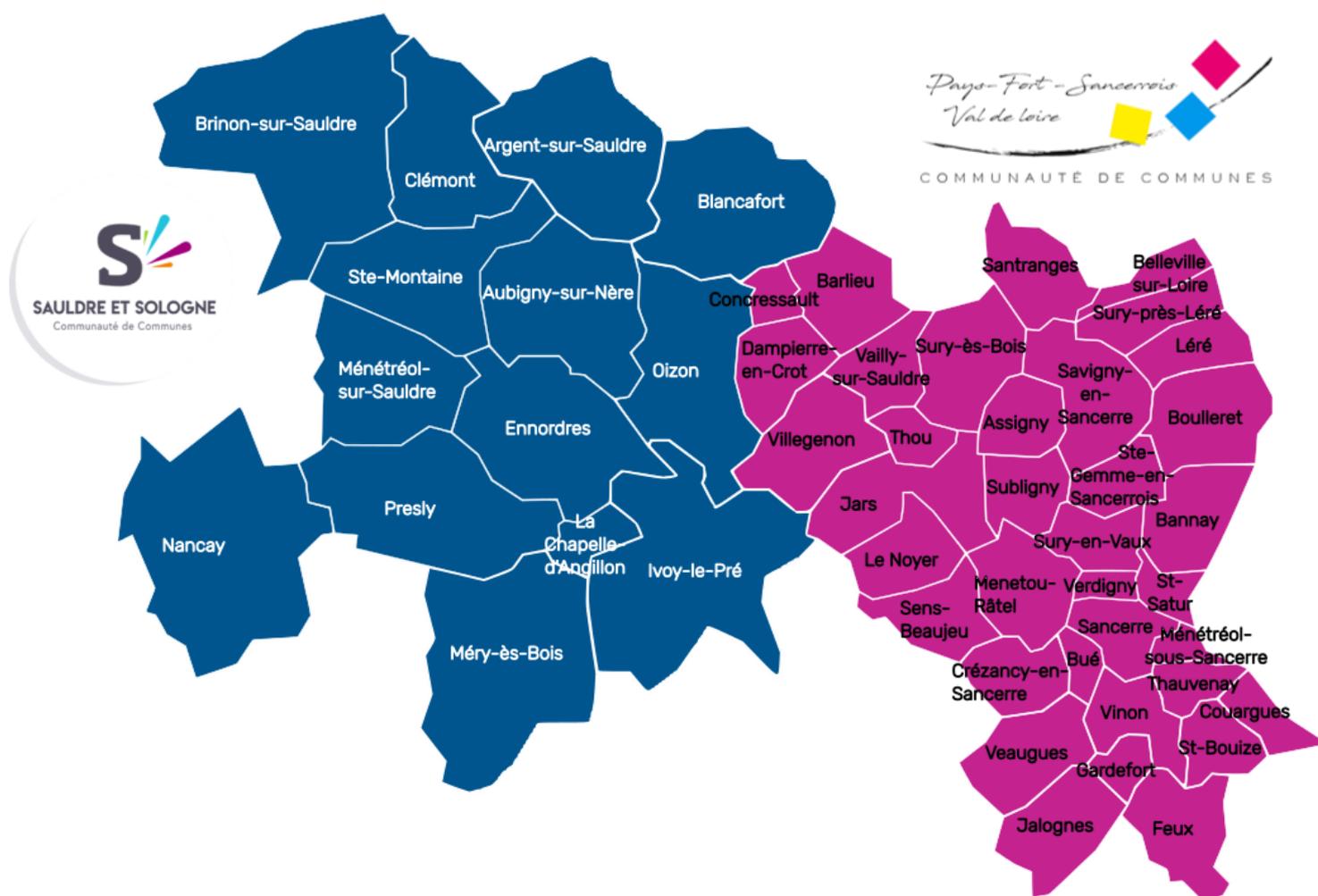
Le Syndicat de Pays Sancerre Sologne est un syndicat mixte dédié au **développement et à l'attractivité de son territoire**. Il définit et met en œuvre le projet de développement du territoire, en cohérence avec les politiques publiques de l'État, de la Région et du Département.

Le Pays n'est pas un niveau supplémentaire de collectivité locale, dans le mille-feuille français, mais une **structure légère de développement, d'ingénierie et d'expertise**.

Depuis sa création en 1996, la force du Pays Sancerre Sologne a toujours été sa capacité à mobiliser les financements pour accompagner les projets de son territoire.

Il apporte un appui aux différents porteurs de projets du territoire et participe activement à la **structuration du territoire dans les domaines du tourisme, de l'habitat, de l'environnement, de la mobilité...**

Le Syndicat de Pays Sancerre Sologne fédère 50 communes du nord du département du Cher et **près de 35 000 habitants**.



UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DE PLANIFICATION DES MOBILITÉS,

LE PLAN DE MOBILITE RURALE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

Le Pays Sancerre Sologne élabore depuis 2019 un plan de mobilité rurale. Ce document de planification des mobilités a permis de réaliser **un diagnostic fin du territoire donnant lieu à la création d'un programme d'actions** à déployer sur celui-ci.

Cette démarche n'est pas obligatoire, elle est issue de la volonté de l'ensemble des élus du Pays Sancerre Sologne de travailler sur des pistes d'actions pour **faciliter la mobilité des habitants au quotidien**.

Ce programme évolutif est composé de **14 pistes d'actions pour répondre aux enjeux de la mobilité sur le territoire** :

- 1** Optimiser les services des lignes de cars 100, 110, 437 de manière à permettre les déplacements des actifs se rendant sur le territoire.
- 2** Créer une liaison interurbaine transversale Aubigny <> Sancerre pour désenclaver le Pays Fort
- 3** Améliorer les pôles intermodaux existants et identifier / aménager un « point de rencontre des mobilités » dans chaque bassin de vie permettant d'interconnecter les offres de mobilité.
- 4** Expérimenter de nouvelles navettes communales
- 5** Optimiser les deux systèmes de transport à la demande et répartir les dessertes sur la semaine en lien avec les usages
- 6** Créer un réseau d'aires de covoiturage aux abords des axes structurants et des pôles d'intermodalité
- 7** Développer un réseau d'autostop organisé qui couvre l'ensemble du territoire
- 8** Créer un maillage de liaisons cyclables à l'échelle de certains bassins de proximité pour relier les communes dans les zones au relief le moins contraint
- 9** Développer des services à distance et itinérants pour limiter les besoins de déplacements
- 10** Mettre en place des programmes d'écomobilité scolaire pour apprendre les bonnes pratiques et développer les pédibus et vélo-bus
- 11** Développer les plans de mobilité à l'échelle de zones (ZI, ZAC...)
- 12** Accompagner la création d'un garage solidaire avec location multimodale et une vocation sociale
- 13** Créer un guide/ plateforme de la mobilité sur le territoire, pour rassembler et faire connaître les offres, les initiatives de mobilité solidaire....
- 14** Développer des événements autour de la mobilité durable (s'appuyer sur la semaine de la mobilité durable)

MIEUX COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE MOBILITÉ EXISTANTE, RASSEMBLER ET FAIRE CONNAÎTRE LES OFFRES ET INITIATIVES

L'un des premiers constats soulevés lors des ateliers du plan de mobilité rurale a été le **manque de connaissance sur les aides ou solutions de mobilité qui existent** sur le territoire.

En effet, la multiplicité des acteurs qui interviennent sur la mobilité entraîne une information diffuse et parfois complexe.

Dans le cadre de son plan de mobilité, le Pays Sancerre Sologne a donc décidé de créer un **outil permettant de centraliser l'ensemble des aides et solutions de mobilité existantes**.

Suite à une approche partenariale dans le cadre de l'élaboration de ce projet, il a été choisi de **privilégier le support numérique** pour créer un tel outil ; le support papier n'est pas apparu comme un mode de communication pertinent : la caducité de l'information arrivant rapidement.

MOBIHOP : LA CENTRALE D'INFORMATIONS MOBILITÉ
du Pays Sancerre Sologne

Mobihop.fr est votre **"espace info mobilité"** en Pays Sancerre Sologne. Vous y retrouverez l'ensemble des informations et des conseils pour vous guider au quotidien dans vos déplacements.

Parce que bien se déplacer est essentiel sur notre territoire, nous vous accompagnons pour **faciliter votre mobilité !**

Accès rapide

- Guide des aides
- Simulateur d'aides
- Calcul d'itinéraires
- Solutions de mobilité

LE TERRITOIRE
du Pays Sancerre Sologne

Location de véhicules, auto-écoles, point de réparation vélo, espaces numériques... Retrouvez l'ensemble des équipements & infrastructures permettant de faciliter votre mobilité !

Accéder à la carte interactive

FIL INFOS

Un diagnostic pour faciliter la pratique

Page d'accueil du site mobihop.fr

UNE OFFRE DE SERVICE RENFORCÉE, SIMULATEUR D'AIDES A LA MOBILITÉ

MOBIHOP.FR répertorie plus d'une cinquantaine d'aides nationales, régionales, départementales et locales à la mobilité. Face à ce constat, la **création d'un outil permettant une recherche facilitée** prenant en compte la situation des utilisateurs est apparue nécessaire.

Nous avons donc développé avec le prestataire choisi pour la réalisation du site internet un **simulateur d'aide à la mobilité**.

Ce module permet à l'utilisateur de cibler finement les aides qu'il peut mobiliser suivant sa situation. Concrètement, il suffit de répondre à un cheminement de questions pour que les aides mobilisables apparaissent.

En concertation avec les professionnels du secteur social, le simulateur d'aides n'intègrera au lancement du site que 3 questions :

- Le type d'aide recherché,
- L'âge de la personne,
- La situation de la personne.

En effet, il est apparu que l'intégration de plus de questions peut avoir un effet contraire à l'objectif visé notamment pour les habitants.

Toutefois, dans un souci de **recherche de qualité de service la plus optimale possible pour les professionnels**, une montée en gamme du simulateur est prévue d'ici 1 an : le coût des développements informatiques liés à cette prestation étant assez élevé.

SIMULATEUR D'AIDES

VOTRE RECHERCHE :

Type(s) d'aide(s)
Aide au financement du permis de conduire

- Sélectionner -
Belleville-sur-Loire

Votre date de naissance
12/11/1998

Votre situation
En recherche d'emploi

[MODIFIER MA RECHERCHE](#)

Affichage des résultats 1 à 7 sur 7 au total

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE AIDE À LA MOBILITÉ - MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE La Mutuelle Sociale Agricole propose une aide afin d'accompagner les jeunes à entrer dans la vie active.	AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE PRÊT MOBILITÉ - ADIE L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique propose aux personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire de bénéficier d'un prêt mobilité.	AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE - PÔLE EMPLOI L'aide au permis (B) de Pôle emploi est une aide financière qui couvre les frais de passage du permis de conduire et vous aide à trouver un emploi.	AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION Vous souhaitez passer votre permis de conduire ? Bonne nouvelle, l'apprentissage de la conduite fait partie des formations que vous pouvez financer avec "Mon Compte Formation".
AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE COMBO PARFAIT	AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE MICRO-CRÉDIT -	AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE FOND D'AIDE AUX	

EXEMPLE D'UNE FICHE D'AIDE, AIDE AU PERMIS POUR LES APPRENTIS

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE - SENS-BEAUJEU

Publié le 26 juin 2021

NATURE DE L'AIDE

Aide financière fixe de 200 € versée directement à l'auto-école.

BÉNÉFICIAIRES

La bourse au permis de conduire s'adresse aux jeunes résidant dans la commune de Sens-Beaujeu âgés de 15 à 20 ans.
En contrepartie, le jeune devra réaliser une activité à caractère associatif ou d'intérêt collectif d'une durée minimale de 20 heures. Cette activité pourra prendre la forme de tâches administratives, de petits travaux d'entretien ou d'aide ponctuelle à l'organisation de manifestations...
Un entretien de motivation sera réalisé avec les élus en charge du dispositif pour s'assurer au mieux le jeune dans sa démarche.
Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les jeunes doivent s'inscrire dans une auto-école partenaire du dispositif :

- ↳ Auto-école NOYAT à Nemours.
- ↳ Auto-école THERET à Sens.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES A RÉALISER ?

Vous pouvez directement remplir le dossier de candidature disponible en téléchargement ci-dessous et le renvoyer à :
marie.duval@sens-beaujeu.wanadoo.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE - BOURSE AU PERMIS SENS- BEAUJEU

 [Charte d'engagement du
bénéficiaire - BAP Sens-
Beaujeu](#)
8 0001 - 2103.kw

 [Dossier de candidature -
BAP Sens-Beaujeu](#)
8 0002 - 1803.kw

[← PRÉCÉDENT](#) [RETOUR À LA LISTE](#) [SUIVANT →](#)

**Visuel non définitif*

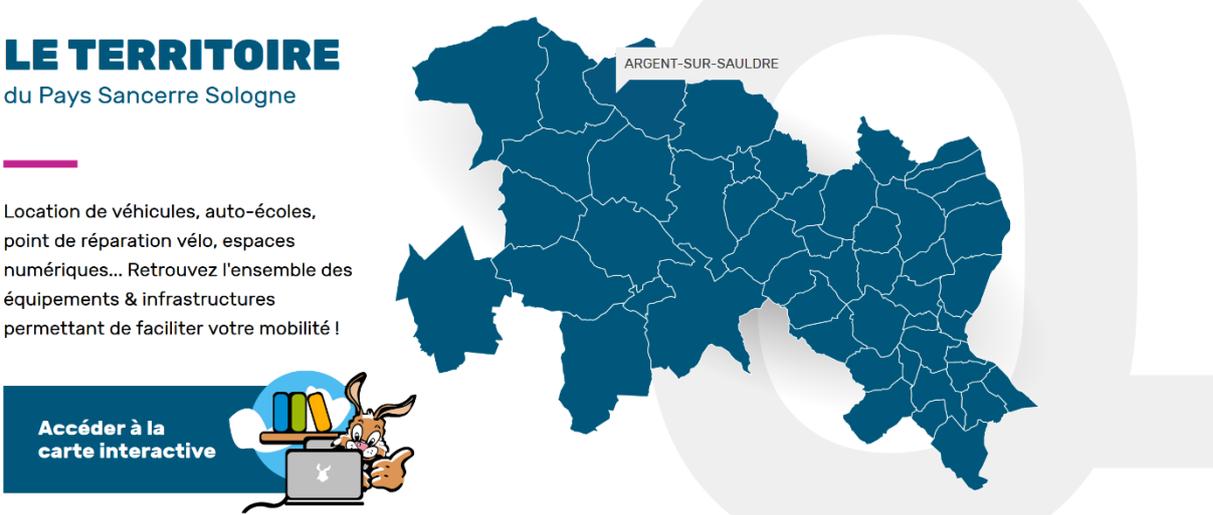
CARTOGRAPHIE INTERACTIVE, RÉFÉRENCER LES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS & STRUCTURES

LE TERRITOIRE

du Pays Sancerre Sologne

Location de véhicules, auto-écoles, point de réparation vélo, espaces numériques... Retrouvez l'ensemble des équipements & infrastructures permettant de faciliter votre mobilité !

Accéder à la carte interactive



MOBIHOP.FR référence l'ensemble des **équipements et infrastructures permettant de faciliter la mobilité des habitants** au quotidien par le biais d'une cartographie interactive, notamment :

- les services de location de véhicules,
- les auto-écoles,
- les points d'accès numérique,
- les points de réparation vélo,
- les aires de covoiturage...

RECHERCHER SUR LA CARTE

Cartographie des annuaires

Mots-clés
Saisir un mot-clé...

Commune
- Sélectionner -

Afficher le tracé des communes.

EFFACER FILTRER

Vue satellite

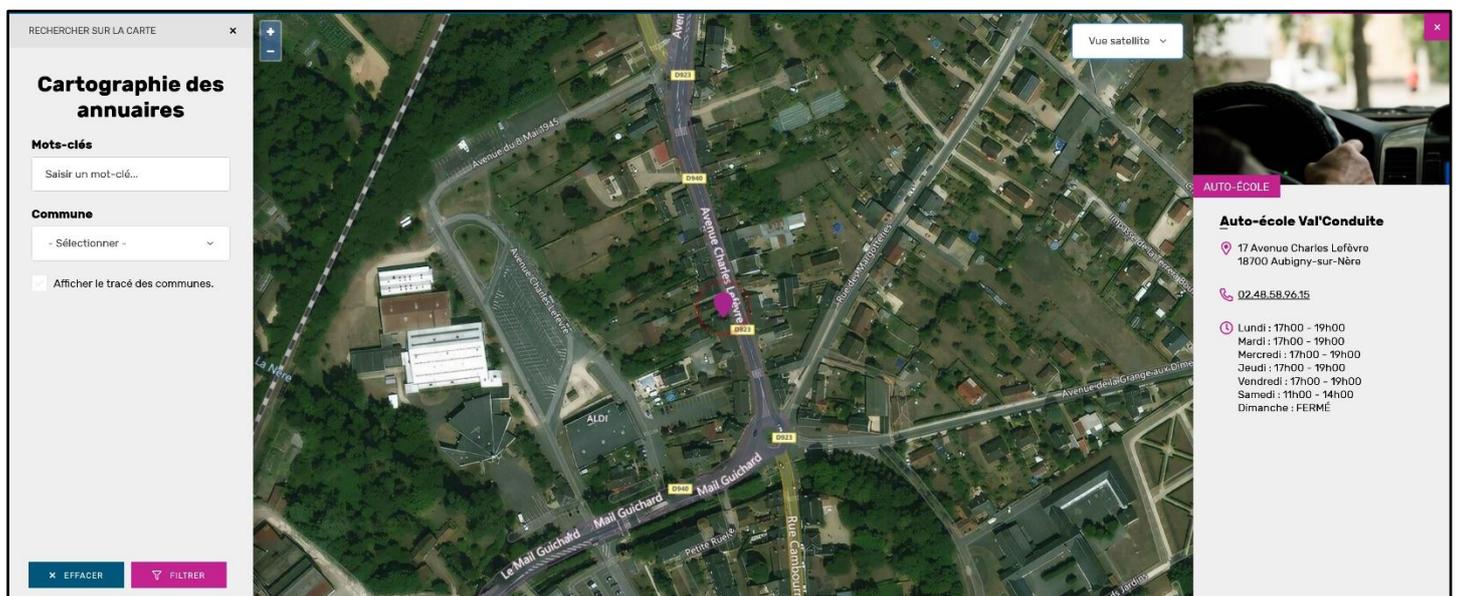
AUTO-ÉCOLE

Auto-école Val'Conduite

17 Avenue Charles Lefèvre
18700 Aubigny-sur-Nère

02.48.58.96.15

Lundi : 17h00 - 19h00
Mardi : 17h00 - 19h00
Mercredi : 17h00 - 19h00
Jeudi : 17h00 - 19h00
Vendredi : 17h00 - 19h00
Samedi : 11h00 - 14h00
Dimanche : FERMÉ



CALCULATEUR D'ITINERAIRES JVMALIN, TROUVER LA MEILLEURE SOLUTION POUR SON TRAJET

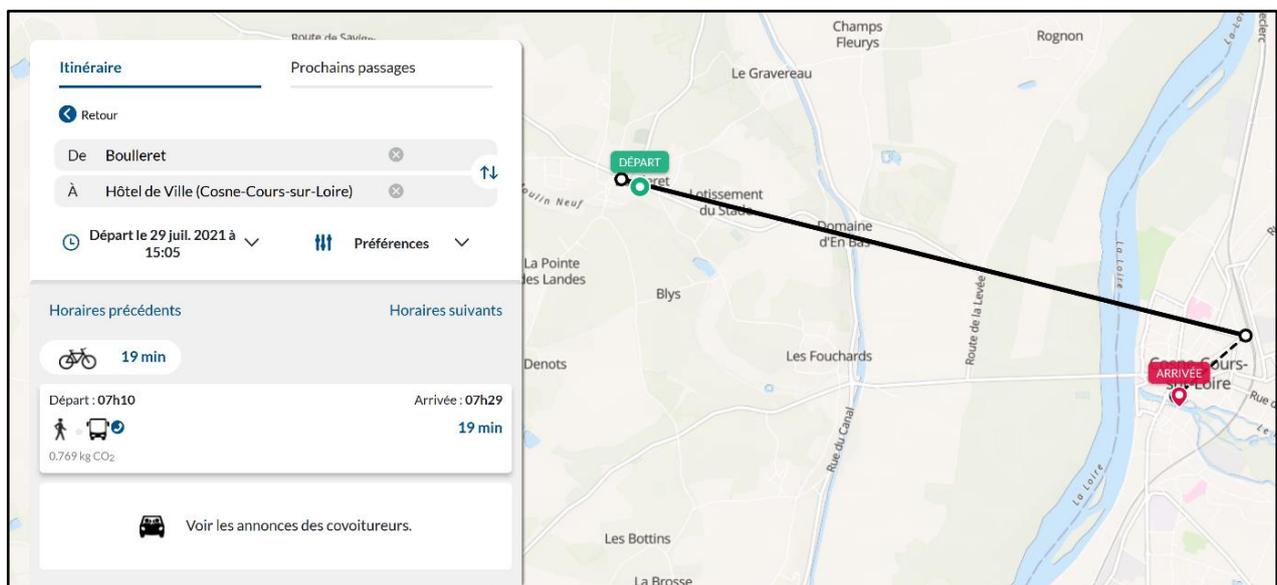
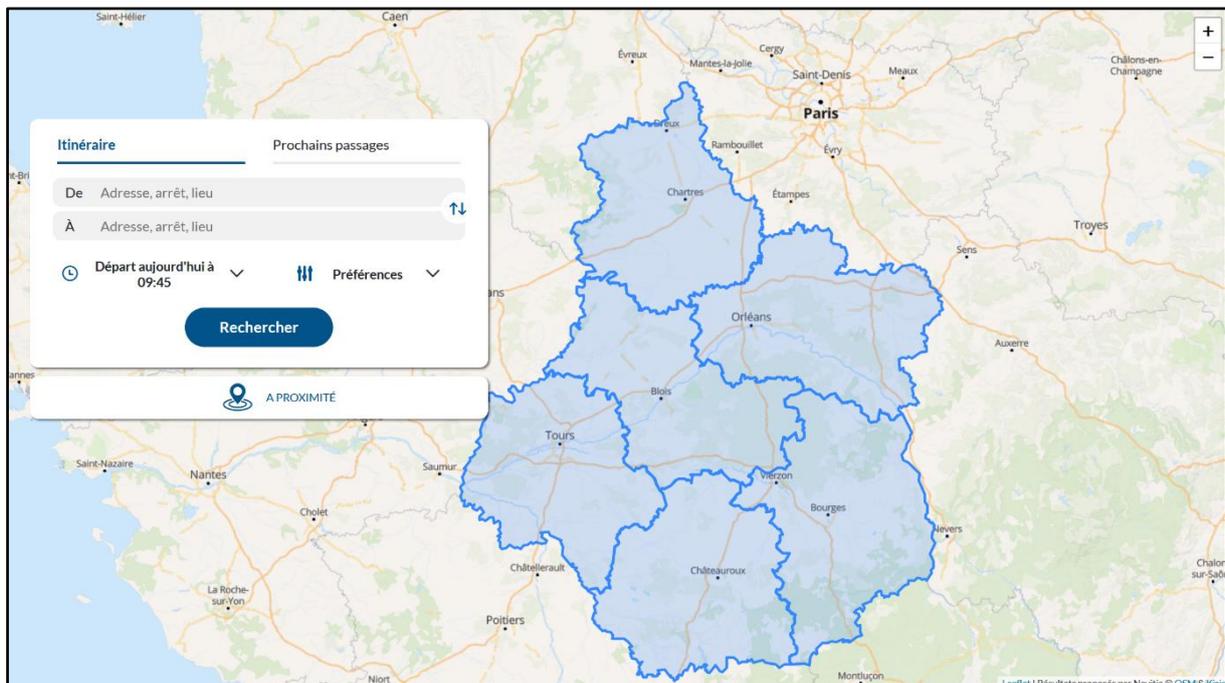
MOBIHOP.FR intègre et bénéficie du **calculateur d'itinéraires JVmalin** qui permet de trouver le mode de transport le plus adapté à son trajet.

Cet outil permet notamment de **combiner plusieurs solutions de mobilité** : transport à la demande, lignes régulières, covoiturage pour pouvoir se déplacer en toute autonomie.

JVmalin est un outil porté par la Région Centre-Val de Loire, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire du Pays Sancerre Sologne, **mis à disposition gratuitement** pour les territoires qui ont choisi de ne pas se saisir de la compétence mobilité.

JVmalin référence les solutions de mobilité suivantes :

- Réseaux de transports en commun,
- Transports à la demande,
- Covoiturage.



CONTACTS PRESSE –



Nicolas JOUANIN

Chargé de mission mobilité

Tél : +33 (0)6 72 61 18 32

mobilite@pays-sancerre-sologne.com

Carole VENIN

Agent de développement

Tél : +33 (0)2 48 73 99 01

direction@pays-sancerre-sologne.com

